

MAIRIE de LA CHAPELLE AUX NAUX

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 13 FEVRIER 2012

L'AN DEUX MIL DOUZE, le treize février 2012 à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 03 février 2012, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. MASSARD Philippe, Maire.

Présents : MM. MASSARD, BAUDRIER, BROSOLO, DEPIN-ROUAULT, MARTINS, VIDEGRAIN et Mmes DURAND et DUVEAU.

Absent excusé avant donné pouvoir : Néant.

Absents : M. MAGNANT.

Secrétaire de séance : Monsieur Ludovic MARTINS a été désigné comme tel.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal.

➤ **DEPENSES d'INVESTISSEMENT – AUTORISATION de REGLEMENT AVANT le VOTE du BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL :**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif pour les factures reçues après le délai légal de paiement (la fin des travaux et le mobilier de la nouvelle salle de réunion, une table et des chaises pour la cantine scolaire, un amplificateur et des micros pour la salle polyvalente).

➤ **REDEVANCE POLLUTION & RESEAUX de COLLECTE**

Les redevances perçues par l'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE s'élèveront en 2012 à :

- 0,250 €/m³ pour la pollution domestique (tous les abonnés),
- 0,200 €/m³ pour la modernisation des réseaux de collecte (abonnés à l'assainissement collectif seulement).

En 2012, la T.V.A. sur les factures d'assainissement sera de 7 % au lieu de 5,5 %.

➤ **STATION d'EPURATION :**

Monsieur le Maire donne lecture du jugement du Tribunal Administratif d'ORLEANS en date du 27 décembre 2011 qui condamne l'Etat à verser à la commune la somme de 207 266,80 € correspondant à la construction d'une nouvelle station. Si l'Etat fait appel, il faudra attendre le nouveau jugement. Dans le cas contraire, une étude sera faite pour évaluer le coût pour relier l'ancienne station à la station de Lignièrès de Touraine.

➤ **PERSONNEL :**

▪ *Demande d'emploi :*

Suite à la demande d'emploi d'un administré en contrat aidé, le Conseil Municipal à l'unanimité a jugé qu'à l'heure actuelle, la création d'un tel poste n'était pas utile.

▪ *Assurance statutaire :*

Le Conseil Municipal a accepté l'étude par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire d'une consultation en vue de souscrire un contrat groupe ouvert à une adhésion facultative à compter du 1^{er} janvier 2013 auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la faculté d'y adhérer ou non sans devoir en aucune manière justifier sa décision.

➤ **OCCUPATION du DOMAINE PUBLIC ROUTIER par France TELECOM pour l'ANNEE 2011**

La redevance d'occupation du domaine public routier par France Télécom pour l'année 2011 s'élève à 802,37 €.

➤ **LIVENCE IV:**

Il a été proposé la somme de 750 € au mandataire judiciaire pour l'achat de la LICENCE IV de l'Auberge La Gabare. Cependant de nouveaux éléments sont apparus :

- un tel achat nécessite une formation coûteuse pour la personne qui l'exploite,
- l'ouverture d'un commerce sur LA CHAPELLE AUX NAUX semble difficile,
- cette licence étant la dernière sur la commune, le transfert sur une autre commune ne sera pas possible.

Après discussion et vote du Conseil Municipal, la décision est prise par 3 voix « pour », 3 abstentions et 2 voix « contre » de renoncer à cet achat. Un nouveau courrier sera adressé au mandataire judiciaire pour l'informer de cette décision.

➤ **PROJET DE TERRITOIRE POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES:**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une étude a été confiée à un cabinet spécialisé pour élaborer un projet de territoire pour la Communauté de Communes. Un questionnaire à ce sujet sera adressé aux élus et son exploitation permettra de créer les bases de ce projet.

Lors du prochain Conseil le Maire expliquera ce questionnaire qui sera ensuite à remplir personnellement par chacun.

➤ **QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES :**

- ***DICRIM :***

Le DICRIM sera distribué mi février 2012 accompagné d'un courrier d'explication.

- ***Voirie :***

L'entreprise ETDE ayant déposé une déclaration de travaux pour le compte ERDF au carrefour de la route de Lignièrès, de la rue de la Noue, de la rue des Avanriès et de la rue de l'Aireau Douet, il leur a été demandé un devis pour le busage du fossé de la rue des Avanriès et de la rue de l'Aireau Douet afin de planter des arbustes où à cet emplacement il était souvent retrouvé des détritus.

- ***Intempéries :***

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal les différents problèmes rencontrés lors des intempéries (neige et froid) tant à la garderie par l'absence de transports scolaires depuis près de quinze jours que sur le déneigement des routes. La RD 16, Levée de la Loire dont le Conseil Général d'Indre-et-Loire a la charge, a tardé à être dégagée. Concernant les voies communales, les montées vers la Levée de la Loire et tous les croisements ont été déneigés et salés dès le lendemain des chutes de neige. Une lame a pu être montée sur le tracteur communal, ce qui a permis de dégager le reste des routes tant bien que mal.

- ***Agenda des prochaines réunions :***

Le prochain conseil municipal aura lieu le 06 mars 2012 pour le vote des comptes de gestion et administratifs de la commune, du C.C.A.S. et de l'eau ainsi que pour l'attribution des subventions. Le vote des budgets primitifs aura lieu le 17 avril 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h. 50.